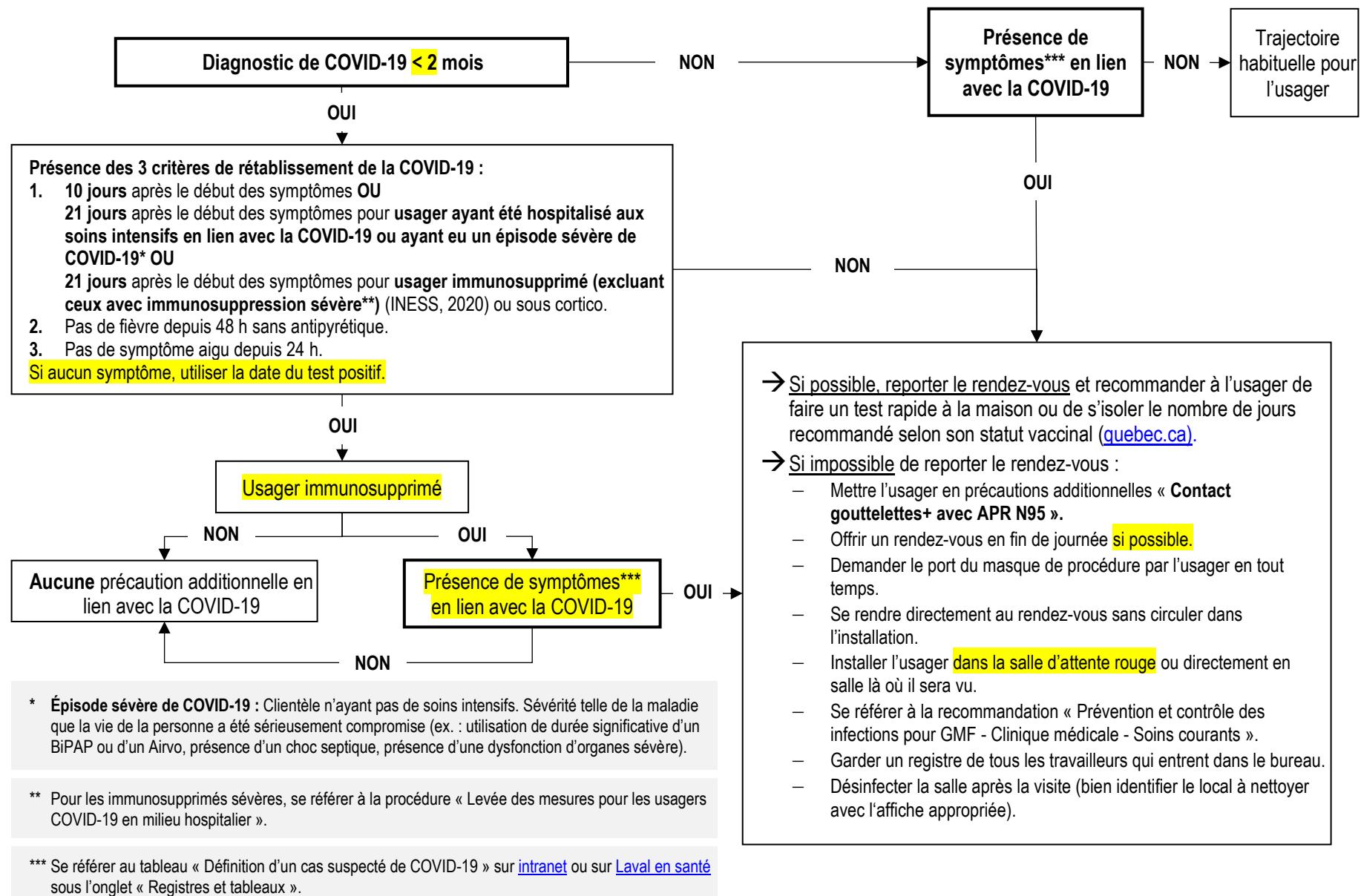


**Service de prévention et contrôle des infections (PCI)
Ambulatoire (excluant GMF)**

**ARBRE DÉCISIONNEL
Consultation d'un usager en ambulatoire**



Références : INSPQ-SARS-CoV2 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les cliniques médicales/cliniques externes/cliniques de dépistage COVID-19/GMF.

Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS, 2020). COVID-19 et personnes immunosupprimées. Québec.

INSPQ, SARS-CoV2-Avis complémentaire concernant la durée de contagiosité chez les cas confirmés de COVID-19 du variant Omicron dans les milieux de soins-Version1.0.

MSSS, DGAUMIP-038.REV2. Ajustement des mesures de prévention et contrôle des infections COVID-19 en centre hospitalier.

ARB_2022-06-15_Ext et ambu_Consultation usager en ambulatoire_VF